



Département du Val d'Oise

Arrondissement de Sarcelles
SN

DECISION DU MAIRE n° 2024/147

**Groupement de commandes CARPF : Acquisition de matériels informatiques et bureautiques
Accord-cadre à marché subséquent n°2022/75 – lot 1 : Postes de travail**

Le Maire de la Commune de VILLIERS LE BEL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et suivants,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020 portant élection de Monsieur Jean-Louis MARSAC en qualité de Maire,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire, modifiée par délibération du Conseil Municipal du 3 février 2023,

VU l'arrêté n°67/2023 en date du 13 février 2023 portant délégation à Madame Laetitia KILINC en matière de marchés publics,

VU la délibération du conseil municipal du 24 septembre 2021 approuvant et autorisant M. le Maire à signer la convention modifiée constitutive d'un groupement de commandes général et permanent proposée par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France,

VU l'accord-cadre à marché subséquent n°2022/75 – lot 1 : Postes de travail passé avec les sociétés STIM PLUS, ECONOCOM PRODUCT ET SOLUTIONS et INMAC WSTORE,

CONSIDERANT la consultation envoyée à ces trois sociétés pour la fourniture de :

- 20 Portable ASUS Expert book B15 i5/8Go/256Go /port USB C avec fonction sortie vidéo, réseau et chargement pour connecter une station d'accueil - référence 90NX05U1-M00N70 le tout garantie 3 ans sur site. Avec sacoche.

-10 Pc fixe dell OptiPlex 7010 - micro - Core i5 /Ram 8 Giga/ SSD 256 Go / HDMI / RJ45

L'ensemble avec une garantie 3 ans sur site, ou équivalent,

CONSIDERANT les réponses reçues par ECONOCOM PRODUCT ET SOLUTIONS et INMAC WSTORE et l'analyse desdites réponses,

CONSIDERANT, la proposition la mieux disante qui est celle de INMAC WSTORE, située 125 avenue du Bois de la Pie – 95921 Roissy-en-France,

DECIDE

Article 1 – Il sera conclu un marché subséquent à l'accord-cadre n°2022/75 – lot 1 : Postes de travail avec la société INMAC WSTORE, ayant pour objet la fourniture de 20 Portable ASUS Expert book et de 10 Pc fixe dell OptiPlex 7010.

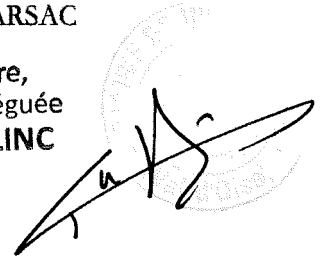
Article 2 – Le montant du marché subséquent s'élève à 19 888,80 € HT soit 23 866,56 € TTC. Ce montant sera imputé sur les crédits ouverts à cet effet par la ville.

Article 3 – Le marché subséquent prendra effet dès sa notification.

Article 4 –Le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et dont une ampliation sera remise à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

A Villiers le Bel, le 23 AVR. 2024
Le Maire,
Jean-Louis MARSAC

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée
Laetitia KILINC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Kilinc', is written over a circular official stamp. The stamp is partially obscured by the signature but contains some illegible text, likely the name of the municipality and the official's name.